

Des Gorges de Verbois au Val d'Amby



Une randonnée proposée par alexcremieu

Circuit ombragé nous faisant découvrir les Gorges de Verbois, très agréables par temps chaud, et quelques constructions typiques.



Durée :	3h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.49km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	276m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	275m	Commune :	Hières-sur-Amby (38118)
Point haut :	387m		
Point bas :	216m		

Description

Départ du petit parking à gauche au Monument aux Morts à la sortie de Hières-sur-Amby en direction du Val d'Amby, Optevoz.

(D/A) Du parking, prendre la petite route direction Marigneu. Au poteau le Pont Vieux, bifurquer à droite et suivre Optevoz (balisage Jaune). Prendre le premier chemin à droite (balisage Jaune)

(1) Ne pas suivre la trace tout droit. Traverser le ruisseau et suivre le balisage Jaune jusqu'au poteau Gorges de Verbois.

(2) Tourner à droite direction Optevoz. Traverser le ruisseau. Suivre le chemin jusqu'au virage à gauche au point coté 333.

(3) Dans le virage à gauche, prendre le petit chemin qui descend à droite. Il rejoint un chemin plus large qui se débouche sur une petite route.

(4) La suivre sur la gauche jusqu'au lavoir de Brotel.

(5) Tourner à droite sur la route qui descend. La suivre jusqu'à la D52a.

(6) La traverser et prendre en face la route du Moulin d'Amby. La suivre jusqu'à la D52l.

(7) Laisser le balisage Jaune à droite, tourner à gauche et suivre la route sur 200m. Prendre le premier chemin à droite. Le suivre jusqu'à un chemin plus large.

(8) Tourner à droite et retrouver le balisage Jaune. A la patte d'oie, prendre le chemin sur la droite balisé en Jaune. Le suivre jusqu'au poteau Chemin de la Fontaine

(9) Prendre à droite et suivre La Croix. Passer la Fontaine de Chatelans et continuer jusqu'au poteau La Croix. Au poteau La Croix, tourner à gauche direction poteau Chatelans.

(10) Au poteau Chatelans, suivre, à droite le Chemin du Charbonnier.

(11) Au poteau Chemin du Charbonnier, tourner à droite direction Hières-sur-Amby. Le suivre le chemin tout droit jusqu'à une borne indiquant Hières-sur-Amby.

(12) A la borne, laisser le balisage Jaune à gauche. Continuer tout droit direction Hières-sur-Amby jusqu'à la route D52a (ce tronçon ne figure pas sur la carte IGN). La suivre à gauche et rejoindre, à droite, le parking de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking vers Monument aux Morts**
N 45.798775° / E 5.300846° - alt. 216m - km 0
- 1 Passage à gué**
N 45.798683° / E 5.309422° - alt. 284m - km 0.94
- 2 Poteau de Verbois**
N 45.796869° / E 5.313118° - alt. 289m - km 1.32
- 3 Petit chemin à droite**
N 45.788578° / E 5.313097° - alt. 334m - km 2.35
- 4 Jonction avec une petite route**
N 45.785102° / E 5.310472° - alt. 308m - km 2.81
- 5 Lavoir de Brotel**
N 45.780466° / E 5.315159° - alt. 337m - km 3.59
- 6 D52a**
N 45.773439° / E 5.314441° - alt. 270m - km 4.42
- 7 Bifurcation sur D52l**
N 45.767831° / E 5.315132° - alt. 312m - km 5.15
- 8 Bifurcation sur PR**
N 45.761454° / E 5.320015° - alt. 309m - km 6.01
- 9 Poteau Chemin de la Fontaine**
N 45.769156° / E 5.30747° - alt. 375m - km 7.61
- 10 Poteau Chatelans**
N 45.774485° / E 5.307989° - alt. 359m - km 8.43
- 11 Poteau Chemin du Charbonnier**
N 45.778628° / E 5.306714° - alt. 356m - km 8.93
- 12 Borne d'indication, tout droit**
N 45.789633° / E 5.3055° - alt. 329m - km 10.28
- D/A Parking vers Monument aux Morts**
N 45.798771° / E 5.30085° - alt. 216m - km 11.49

A proximité

[Maison du patrimoine](#)

[Château de Brotel](#)

[Musée de la Lauze](#)

Informations pratiques

(12) Chatelans : auberge , WC , Musée de la Lauze.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-des-gorges-de-verbois-au-val-d-amby/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2018 IGN

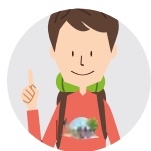
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

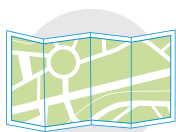
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



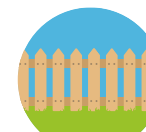
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



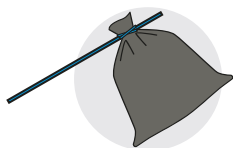
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.